

Editorial

Le SGCN vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2008 au cours de laquelle aura lieu le renouvellement du mandat des sections.

Nous vous invitons à consulter la lettre d'**Yves Langevin** à ce sujet.

Pour en savoir plus : [Meilleurs vœux pour le nouveau mandat des sections du Comité national](#)

Au sommaire

- **La session d'automne 2007**
- **La session de printemps 2008**
- **Les concours 2008**
- **L'environnement des chercheurs**
- **La lettre ouverte à M. François d'Aubert**
- **Le mandat 2008-2012**
- **Le rapport de conjoncture 2006**

La session d'automne 2007

Création / suppression d'unités

Alors que cet examen ne devrait se faire qu'au printemps, les départements scientifiques ont demandé aux sections de donner leur avis sur des créations, suppressions et renouvellements d'unités de recherche au cours de la session d'automne :

- 12 demandes d'examens à mi-parcours ;
- 15 demandes de renouvellement ;
- 16 projets de créations (6 FRE, 8 UMR, 1 UMI et 1 USR) ;
- 1 fin de mandat d'UMR.

Cette situation récurrente pose de nombreux problèmes d'organisation. Il oblige le Conseil scientifique à se prononcer à deux reprises sur des créations et suppressions relevant pourtant d'une politique unique, ce qui l'a conduit à voter une recommandation lors de la séance du 22 janvier 2008.

Pour en savoir plus : [Recommandations du Conseil scientifique](#)

Groupements de recherche (GDR)

81 GDR, dont 33 projets de créations, ont été examinés à la session d'automne (plus 60% par au moins deux sections). 24 ont reçu un avis favorable d'au moins une section consultée et 18 ont reçu un avis favorable de toutes les sections.

Avancement de grades des chercheurs

1344 chercheurs ont déposé un dossier de demande d'avancement de grade :

- 1287 demandes soumises à une seule section (dont 12 à la CID 41) ;
- 57 à deux sections (dont 24 à la CID 41).

Ci-dessous les principales données de la campagne 2007 (avant arbitrage).

	Candidats	Classés	Non classés	% classés
CR2 -> CR1	265	258 (et favorable)	7 (défavorable)	97%
DR2 -> DR1	783	212	571	27%
DR1 -> DRCE1	264	81	183	30%
DRCE1 -> DRCE2	32	27 (et favorable)	5	84%

Suivi post-évaluation des chercheurs

La mise en oeuvre de la gradation des avis a porté sur les 5085 dossiers de chercheurs évalués au printemps 2007.

Parmi les 457 dossiers (soit 9%) qui ont fait l'objet d'un avis différé, réservé ou d'alerte, 229 ont été réexaminés à la session d'automne 2007. 107 d'entre eux ont fait l'objet d'un avis favorable.

Les 44 avis réservés ou d'alerte émis au printemps 2007 ont fait l'objet d'un suivi post-évaluation piloté par les services des ressources humaines (SRH) : 30 tableaux de suivi post-évaluation ont été déposés dans e-évaluation avant la session d'automne 2007.

A titre exceptionnel, en raison de la fin de la mandature, les 350 dossiers de chercheurs restant en cours de traitement par les SRH ou ayant fait l'objet d'un avis différé seront réexaminés au printemps 2008.

[haut](#)

La session de printemps 2008

Evaluation des chercheurs

6402 dossiers seront présentés à la session de printemps 2008 dont 350 font suite à des avis différés, réservés ou d'alerte prononcés en 2007.

A noter que près de 12% des chercheurs n'ont pas déposé de rapport d'activité.

Examen des structures opérationnelles de recherche (SOR)

Pour être en cohérence avec la note du Directeur général du 28 novembre 2007 adressée aux directeurs de départements scientifiques, l'examen des SOR concernera la vague C (hors GDR), les demandes de créations et les demandes particulières (les demandes de changement de direction, etc.).

Les avis relatifs aux SOR, appréciées comme environnement de travail du chercheur, feront l'objet pour le printemps 2008 d'une harmonisation à l'instar de celle des avis sur les activités des chercheurs. Quatre avis sont proposés : avis très favorable, avis favorable, avis réservé et avis défavorable. Cette grille a été approuvée par la CPCN du 2 octobre 2007.

[haut](#)

Les concours chercheurs 2008

L'inscription aux concours chercheurs 2008 est close depuis le 9 janvier. 8456 dossiers de candidature ont été déposés : 5241 pour un accès au grade de CR2 ; 1424 pour le grade de CR1 ; 1767 pour le grade DR2 et 24 pour le grade DR1.

Pour en savoir plus : [Concours chercheurs 2008](#)

L'appel à candidature pour le recrutement par voie contractuelle de deux chercheurs handicapés est ouvert jusqu'au 8 février.

Pour en savoir plus : [Recrutement de chercheurs handicapés](#)

La CID 48 « Sciences de la communication », créée le 20 juillet 2007, siègera en jury d'admissibilité pour recruter 1 DR2, 1 CR1 et 2 CR2.

La liste de ses membres élus au cours de l'automne peut être consultée sur le site de l'[UPS Elections](#).

Les nominations sont toujours en cours de signature au Ministère. La réunion plénière prévue le 24 janvier pour élire le président et constituer le bureau est reportée.

[haut](#)

L'environnement du chercheur

Les travaux des sections du Comité national prennent désormais en compte les procédures d'évaluation de l'AERES.

Les sections (sauf une) ont désigné les représentants de leur instance devant faire partie des comités d'évaluation de l'AERES (1) pour la vague C. Leurs coordonnées ont été transmises par le SGCN à la section 2 de l'AERES mi-octobre 2007.

Le Directeur général a précisé le rôle des sections par rapport à celui de l'AERES pour la session de printemps 2008 :

- le CNRS continuera de demander aux sections d'analyser et d'évaluer la prospective des unités de recherche du CNRS et des unités candidates à un soutien du CNRS dans le cadre de sa stratégie propre afin de bénéficier d'un avis de pertinence pour leur éventuelle association au CNRS ;
- les sections examineront les dossiers des structures opérationnelles de recherche dans lesquelles les chercheurs du CNRS sont affectés. Pour ce faire, elles devraient disposer des rapports des Comités d'évaluation avant le début des travaux de la session de printemps 2008.

(1) article 14 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

[haut](#)

La lettre ouverte à M. François d'Aubert

Le bureau de la CPCN a soumis à la consultation électronique de l'ensemble des membres du Comité national une lettre ouverte à M. François d'Aubert, chargé de présider un groupe de travail sur le partenariat entre les organismes de recherche et les universités et grandes écoles.

Sur les 1074 membres consultés entre le 30 novembre et le 15 décembre 2007, 630 ont approuvé le texte, 5 ne l'ont pas approuvé et 10 ont refusé de voter.

La lettre intégrant la liste des signataires a été adressée le 17 décembre 2007 à M. François d'Aubert. Une copie a été transmise à Mme Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et à M. Philippe Gillet, son Directeur de cabinet.

Le bureau de la CPCN a demandé une entrevue à M. François d'Aubert.

Pour en savoir plus : [Lettre ouverte à M. François d'Aubert](#)

[haut](#)

Le mandat 2008-2012

A l'approche du nouveau mandat, afin de ne pas compromettre la tenue des concours et de la dernière session, le SGCN ne pourra accepter la démission d'un membre si elle remet en cause le nombre minimal de 4 DR et 3 CR du CNRS requis pour la composition des sections.

Elections et nominations des sections

Les candidats des collèges A et B ont jusqu'au 5 février pour déposer leur candidature et, s'ils franchissent le premier tour, jusqu'au 24 avril pour maintenir leur candidature au deuxième tour. Pour le collège C, la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mars.

Pour les modalités de dépôt, vous pouvez consulter le site de l'[UPS Elections](#).

La liste des personnes élues dans les 3 collèges sera disponible le 3 juillet.

Dès le mois d'avril, quand les candidatures définitives seront enregistrées, les départements scientifiques seront sollicités pour établir les propositions de nomination (au nombre de 560, soit 2 pour 1 nomination). Elles seront validées par le Directeur général et envoyées au Ministère le 10 juillet, pour une parution au Journal officiel le 31 août au plus tard.

Accueil des nouveaux membres

L'accueil sera assuré par le Directeur général, les directeurs des départements scientifiques et le SGCN au cours de 8 séminaires selon le calendrier suivant :

Dates	Sections	Département scientifique pilote
Jeudi 18 septembre	01 - 02 - 04 - 05 - 06	MP(PU)
Vendredi 19 septembre	17 - 18 - 19 20 - 29	PU EDD
Lundi 22 septembre	07 - 08 - 09 - 10 03	ST2I PNPP
Mardi 23 septembre	11 - 12 -13 - 14 - 15 - 16	Chimie
Jeudi 25 septembre	21 - 22 - 23 - 24 - 25	SDV
Vendredi 26 septembre	26 - 27 - 28 - 30	SDV
Mardi 30 septembre	31 - 32 - 33 - 34 - 35	SHS
Jeudi 2 octobre	36 - 37 - 38 - 39 - 40	SHS

Le programme prévisionnel de la journée est :

- Matin : accueil par la direction du CNRS et le SGCN en séance plénière - auditorium Marie Curie
- Déjeuner
- Après midi : élection du président et constitution du bureau ; première réunion du bureau (par section) - salles du Comité national

[haut](#)

Le rapport de conjoncture 2006

Rédigé pendant la deuxième année du mandat des sections du Comité national (art. 26, décision n°020002 du 4 avril 2002), le rapport de conjoncture 2006 a été publié.

Il a été envoyé à l'ensemble des directeurs d'unités, des présidents des instances du Comité national, aux membres du Conseil scientifique, aux directions du CNRS, à la gouvernance des EPST et à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour en savoir plus : [Rapport de conjoncture 2006](#)

Ce rapport sera complété par un second volume consacré à l'interdisciplinarité, incluant les travaux des commissions interdisciplinaires (CID) et ceux du Conseil scientifique.

[haut](#)

CN'Infos est une publication du Secrétariat général du Comité national réservée aux membres du Comité national de la recherche scientifique.

Directrice de la publication : Monique Quérou ; Conception et réalisation : Caroline Bauer Hacker

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations vous concernant auprès du SGCN. Pour vous désabonner, [écrivez-nous](#).

Ce droit s'exerce auprès du SGCN

3 rue Michel Ange 75016 Paris . Tél. : 01 44 96 40 09. Fax : 01 44 96 49 63